Accusé de réception en préfecture
013-200029205-20220331-ca22033102ra-DE
Reçu le 31/03/2022

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION CULTURELLE
INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE
MARSEILLE MÉDITERRANÉE
Siège social : 184, avenue de Luminy - CS 70912 - 13288 Marseille Cedex 9

Conseil d'Administration
Séance du 31 mars 2022

APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Délibération n°DELIB_02_ADM_22_03_31_RAP_ACTIVITE_2021

L'an deux mille vingt-deux, le trente et un mars,

Le Conseil d'Administration s'est réuni, en la salle du conseil au siège de l'établissement, à l'invitation de Monsieur le Président en date du 21 mars 2021.

VU

- Le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Les Statuts de l'Établissement,

184, avenue de Luminy – CS 70912 - 13288 Marseille Cedex 9 – TÉL. 04 91 82 83 10 FAX 04 91 82 83 11 – www.esadmm.fr

Accusé de réception en préfecture
013-200029205-20220331-ca22033102ra-DE
Reçu le 31/03/2022

Le Président,

EXPOSE

Le rapport d'activité de l'École pour l'année de 2021 a été établi avec la contribution de l'ensemble des services.

Ce bilan synthétique des actions menées par l'École, dans le cadre des orientations qu'elle a choisies, est un instrument d'information privilégié pour les personnes extérieures intéressées par notre établissement ainsi que pour l'ensemble des élus et des agents de notre structure.

Ce document est une synthèse des nombreux projets qui ont été réalisés tout au long de l'année 2021 ou qui sont encore en cours de réalisation. Les éléments détaillés de l'activité des services sont à disposition des membres du Conseil d'Administration.

Durant cette année les services ont été encore très fortement impactés, d'une part, par la crise sanitaire qui a fait peser une importante contrainte sur l'organisation des enseignements, du travail et sur l'état psychologique des étudiants et du personnel et, d'autre part, par l'intégration du conservatoire Pierre Barbizet au sein de l'INSEAMM qui a continué à entraîner un surcroît très important d'activité des services administratifs qui portent l'intégralité des actes nécessaires à cette refonte de l'organisation et à l'accueil des nouveaux agents.

Telles sont les raisons pour lesquelles je demande au Conseil d'administration d'adopter ma proposition.

184, avenue de Luminy – CS 70912 - 13288 Marseille Cedex 9 – TÉL. 04 91 82 83 10 FAX 04 91 82 83 11 –
www.inseamm.fr

Accusé de réception en préfecture
013-200029205-20220331-ca22033102ra-DE
Reçu le 31/03/2022

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le contenu du rapport d'activité ci-annexé.

Nombre de membres en exercice	27
Nombre de membres présents	20
Nombre de suffrage exprimés	4
Votes pour	4
Votes contre	0
Abstentions	0

La présente délibération mise aux voix est :

- **Adoptée**
- **Rejetée**

Fait à Marseille, le 31 mars 2022.

Le Président

Jean-Marc Coppola

Transmise au représentant de l'État le .....
Madame la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'état.

Publiée le : .....

184, avenue de Luminy – CS 70912 - 13288 Marseille Cedex 9 – TÉL. 04 91 82 83 10 FAX 04 91 82 83 11 – www.inseamm.fr

Accusé de réception en préfecture
013-200029205-20220331-ca22033102ra-DE
Reçu le 31/03/2022